

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 20 FEVRIER 2018 A 19 H 30

PROCES VERBAL

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Martine PERINET, Maire, Stéphane ALLARD, Pascal BRONDEX, Marie-Laure GAIDDON, Adjoint, Dominique MORAND, Roland LIGEON, Gaspard CHATELLARD, Pierre SOLLE, Céline GACHET, Hervé GROSSET-BOURBANGE, Muriel MORAND.

EXCUSES : Madame Sylvianne MILLET-BAUDEY, Messieurs Jean-Michel MUFFAT-JEANDET, Paul SEIGNEUR.

Monsieur Pierre SOLLE a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte rendu de la séance précédente, **ACCEPTE** de retirer le point n° 4 – fonds départemental pour le développement des territoires – demande de subvention pour l'OAP 1 de la Vagère et l'OAP 2 de Darbon – construction de logements sociaux accessibles à tous.

Il aborde ensuite les questions à l'ordre du jour et prend les décisions suivantes :

1- APPROUVE les comptes administratifs 2017 et les affectations de résultats :

BUDGET DE LA COMMUNE :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes	
Dépenses et recettes de l'exercice	1 841 916,90		2 138 896,33		3 980 813,23
		2 512 410,09		2 437 763,61	4 950 173,70
Résultats de l'exercice		670 493,19		298 867,28	969 360,47
résultats reportés		1 810 631,75	-338 547,95		1 472 083,80
résultats cumulés		2 481 124,94		-39 680,67	2 441 444,27
RAR			600949,32	300 000,00	300 949,32
résultats de clôture		2 481 124,94	600 949,32	260 319,33	2 140 494,95

Affectation du résultat :

001 – déficit d'investissement reporté : 39 680.67 €

1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 940 629.99 €

002 – excédent de fonctionnement reporté : 1 540 494.95

BUDGET DE L'EAU :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes	
Dépenses et recettes de l'exercice	256 352,49		89 561,50		345 913,99
		216 654,20		100 491,39	317 145,59
Résultats de l'exercice		-39 698,29		10 929,89	-28 768,40
résultats reportés	144 370,63			19 429,73	163 800,36
résultats cumulés		104 672,34		30 359,62	135 031,96
RAR			-7 648.46	0	-7 648.46
résultats de clôture		104 672,34	-7 648.46	30 359,62	127 383.50

Affectation du résultat :

Compte 001 – excédent d'investissement reporté : 30 359.62 €

compte 002 – excédent de fonctionnement reporté : 104 672.34 €

BUDGET BOIS ET FORETS :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes	
Dépenses et recettes de l'exercice	2 754,67		6 990,00		9 744,67
		5 112,67		14 260,34	19 373,01
Résultats de l'exercice		2 358,00		7 270,34	
résultats reportés		0,00	-6 900,00		-6 900,00
résultats cumulés		2 358,00		370,34	2 728,34
RAR		0		0	0
résultats de clôture		2 358,00		370,34	2 728,34

Affectation du résultat :

Compte 002 : excédent de fonctionnement reporté : 370.34 €

compte 001 – dépenses d'investissement – excédent reporté : 2 358 €

- 2- **DONNE QUITUS** au receveur municipal concernant les comptes de gestion 2017 de la Commune, du service de l'eau ainsi que des bois et forêts ;
- 3- **APPROUVE** la convention de partenariat « Espace Valléen Pays du Mont-Blanc » avec la CCPMB dont l'objet est la mise en œuvre de la phase 1 de l'action 3 pour la carte pass – multiactivités et **S'ENGAGE** à participer financièrement à hauteur de 1 880.94 € ;
- 4- **PREND** connaissance des informations suivantes :
- De l'avant projet d'aménagement de la mairie de Demi-Quartier 775 route d'Etraz ;
 - De l'état d'avancement du projet de construction de logements sociaux et accessibles à tous chemin des Crétets et Allée du Front de Neige ;
 - Du projet présenté par la commune de Combloux récemment, lors d'une réunion publique, concernant l'aménagement d'un itinéraire « MB CAMP » de pistes de VTT sur le versant de Cuchet, sur le territoire de Combloux et Demi-Quartier ;
 - Du projet d'aménagement d'un stade homologué sur la piste de la Ravine, proposé par le club des sports de Megève, destiné à la compétition et à l'entraînement ;
 - De la réalisation en mai prochain des travaux de renouvellement des lampadaires de la commune ;
 - Du projet d'aménagement de conteneurs semi-enterrés par la CCPMB sur le territoire de Demi-Quartier en 2018 et des sites qui seront retenus, sachant que les cabanes à ordures ménagères seront supprimées ;
 - De la proposition de loi relative au transfert de la compétence de l'eau et de l'assainissement aux communautés de communes, repoussant ce transfert à 2026 ;
 - De l'appel à candidatures lancé par le CCAS de Megève et Demi-Quartier, afin de choisir un exploitant agricole pour l'alpage des Essertons ;
 - Des remerciements adressés au Conseil Municipal pour les colis de Noël et des vœux ;
 - De l'Etat-Civil et de l'urbanisme à la date du 20 février 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le Maire,

Martine PERINET.